

Nouvelles compétences intercommunales

Dorénavant, l'assainissement sera une compétence intercommunale et sera donc à la charge de la nouvelle Communauté d'agglomération Val Parisis. Pour ce qui est de la voirie, 22 % de la voirie municipale restent dans le giron de l'intercommunalité comme c'était le cas précédemment.

Bornes enterrées : début d'une ère durable

C'est en février 2016 que les premières bornes enterrées verront le jour rue de Chauvry (deux pour le verre, une pour les déchets ménagers et une pour le tri sélectif). D'autres seront installées sur la ville au fil de l'année. Notamment avenue des Diablots où le bailleur social I3F s'est engagé à installer des bornes à proximité des immeubles dont il a la charge. Rappelons que ces bornes enterrées sont des solutions d'avenir : plus hygiéniques, elles sont aussi une solution à la suppression progressive des poubelles sur les trottoirs qui sont un obstacle constant pour la circulation des personnes et leur sécurité.



Enfouissement des réseaux aériens : vive le sans fil !

À partir du mois de février, les travaux d'enfouissement des réseaux secs aériens (électricité et téléphone) commenceront dans le haut de l'avenue du Parc (entre la rue de Montlignon et la rue de Saint-Prix). Le même type d'opération est programmé rue de la Marée (entre la rue de Chauvry et la rue de l'Ermitage). Dans un second temps, des travaux de réhabilitation de voirie viendront clôturer ces travaux comparables à ceux réalisés, il y a peu, chemin des Bretoux.



CSL Les Dourdain : le toit d'abord !

Ce bâtiment d'une trentaine d'années, haut-lieu de la vie associative et sportive méritait bel et bien quelques travaux de rénovations. Les jours d'intempéries, les usagers avaient pu observer que l'eau s'infiltrait à l'intérieur du centre de sports et de loisirs, ne manquant pas de perturber le bon déroulement de certaines manifestations. **En février, commencera le chantier conséquent de l'ensemble de la toiture** (couverture bac acier) avec le remplacement des voûtes zénithales. Soit une opération sur 800 m² de surface, aussi délicate que nécessaire, qui privera durant deux mois les habituels occupants.

Radar pédagogique : la sécurité avant tout

Un nouveau radar va être installé rue Jean Jaurès, dans une zone particulièrement fréquentée par les enfants des établissements scolaires environnants (école Marie Curie, collège Wanda Landowska).



C'EST À NOTER !

RLP : c'est parti !



La procédure d'élaboration du Règlement local de publicité de la ville de Saint-Leu-la-Forêt s'est terminée lors de son approbation au conseil municipal du 10 décembre dernier. Ce document permet à la ville de définir des règles plus restrictives que la réglementation nationale sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes. Le maire est dorénavant compétent pour instruire les demandes d'installation des enseignes et pour étudier les déclarations de la publicité. Toute modification ou installation d'enseigne est soumise à autorisation. Sur la ville il existe des panneaux et des enseignes qui sont non conformes au RLP : les afficheurs auront 2 ans à partir de l'approbation du RLP pour se mettre en conformité tandis que les commerçants auront 6 ans. Le règlement est annexé au Plan local d'urbanisme (PLU) et est consultable sur le site de la ville.

Rue Jacques Prévert, acte 2

Le SEDIF poursuit ses travaux de mise en conformité du réseau d'eau potable sur la ville avec en ce début d'année, une intervention au niveau du cimetière. Une fois ce chantier achevé, la deuxième phase des travaux de voirie pourra être entamée rue Jacques Prévert.



Éclairage public :

Saint-Leu fait baisser la facture

Les 40 premières ampoules LEDEX vont être installées le 9 mars prochain, avenue des Diablots. En étant la première ville francilienne à choisir l'ampoule innovante, Saint-Leu-la-Forêt fera bientôt 60 % d'économies sur sa consommation d'électricité.

« **Q**uand j'ai entendu parler de cette ampoule, ma curiosité a été piquée au vif. Une ampoule économique, intelligente et qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit du développement durable ne peut laisser insensibles celles et ceux qui sont guidés par le bon sens. Comme elle est conçue pour être installée sur les réverbères, lampadaires ou candélabres sans changer le matériel support existant, elle limite ainsi le coût de remplacement et optimise la luminosité ! ». Pour Sébastien Meurant, l'ampoule E40 LED LIQUID réunit toutes les qualités requises pour susciter l'intérêt général et convaincre de nombreux élus de son utilité publique. Car cette

ampoule écologique et recyclable est surtout reconnue pour une vertu essentielle en ces temps de baisse drastique des dotations d'état : comme sa durée de vie est estimée à 60 000 heures (14 ans) elle va permettre à la commune de faire des économies substantielles ! Récompensée par le prix de l'innovation lors du Salon des maires 2014, l'ampoule E40 LED LIQUID est en soi, un vrai dispositif innovant, constitué de leds immergées dans une huile spécifique, ce qui accroît la capacité d'éclairage tout en limitant la consommation énergétique. Il peut également être complété par différents modules: variation d'éclairage programmée, vidéosurveillance, analyse de données

atmosphériques, transmissions d'informations... A coup sûr, l'ampoule E40 LED LIQUID définit l'éclairage public de nouvelle génération en offrant des avantages inédits avec en sus, des options de services ingénieuses.

Afin d'accéder plus facilement à cette innovation révolutionnaire, le choix de la commune a été de recourir à la centrale d'achat public. Grâce à une première commande via l'UGAP (centrale de commandes publiques), Saint-Leu a reçu un certificat d'économie d'énergie (CEE) et obtenu une subvention qui réduit le montant de son investissement. C'est ainsi, que la ville a empoché un chèque de plus de 5 800 euros pour sa première commande.

Les Dourdains

Après des fuites à répétition, la couverture du CSL « Les Dourdains » (800 m² de surface) fait l'objet d'importants travaux. Ces derniers sont prévus **du 22 février au 2 mai**. Pendant cette période, pour leurs cours d'éducation physique, les élèves du centre-ville se partageront entre la Croix-Blanche et le parc du Charme au Loup. En juillet, ce sera au tour du bâtiment d'à-côté, l'école Foch, de bénéficier de travaux de même nature.

Salle du marché pour les arts créatifs

Plus de 300 m² vont être dédiés aux arts créatifs dans une nouvelle salle aux accents bruts et industriels. Après la réhabilitation du marché couvert, cet été, qui a donné lieu à un réaménagement pour plus de cohérence et pour une meilleure circulation au sein de l'espace commercial, une partie du marché a été requalifiée pour mettre en lumière la vitalité nécessaire des artistes dans la cité. À partir de mars, l'artiste plasticien Ghass investira les lieux dans le cadre d'une résidence artistique.

La ville avec Val Parisis

En collaboration avec la nouvelle agglomération, de nombreux travaux sont programmés dans les mois qui viennent sur plusieurs secteurs. Ainsi, **rue Jacques Prévert**, les travaux de voirie qui impactent jusqu'au boulevard André Brémont, se termineront fin 2016. La dernière phase des travaux du **chemin des Bretoux** est également programmée pour cette année. Quant à la **rue Louis Blanc**, elle fait l'objet d'études qui comprennent le réaménagement du parc de stationnement à proximité de la gare et la possibilité de créer une gare routière pour soulager la rue Gambetta de l'arrêt de bus pour le moins gênant.



Avenue du Parc



L'enfouissement de réseaux aériens est une solution esthétique et une amélioration technique ingénieuse qui donne une idée de ce que sera la ville de demain. Après une partie du chemin des Bretoux, c'est au tour de l'avenue du Parc (de la rue de Montlignon à la rue de Saint-Prix) de voir disparaître la cohorte de fils suspendus dans les airs. Jusqu'à fin mars, travaux préalables d'assainissement et d'enfouissement desdits réseaux vont mobiliser pelleuses, marteaux-piqueurs, perforateurs, burineurs et autres impressionnants matériels qui alimenteront une vie de chantier des plus denses avec inévitablement quelques inconvénients pour les riverains. La deuxième partie des travaux est prévue jusqu'à fin mai avec la réfection des trottoirs, l'enrobé et l'éclairage public.

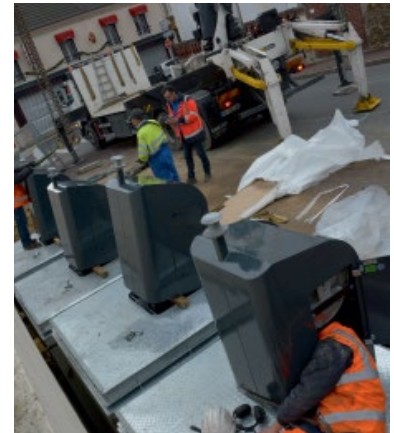
Rue Michelet

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) a entrepris un chantier d'envergure sur la moitié de la rue Michelet avec le remplacement de la conduite d'alimentation d'eau. Des travaux qui devraient s'achever fin mars avec le report de branchements et les tests sanitaires.



C'EST À NOTER !

Bornes enterrées : la collecte des déchets autrement



Discrètes et contemporaines ! Certains d'entre vous n'auront pas manqué de remarquer les quatre bornes enterrées installées rue de Chauvry. La gestion des déchets au moyen des bornes enterrées offre plusieurs avantages :

► **amélioration du cadre de vie** : suppression des bacs encombrants et des vide-ordures, bornes plus esthétiques et plus propres, plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux enfants, amélioration de la sécurité.

► **bienfaits pour l'environnement** : tri optimisé, réduction des fréquences de collecte, baisse des nuisances sonores, hygiène améliorée.

► **avantages économiques et sociaux** : optimisation des coûts de collecte, augmentation de la qualification des agents techniques.

Les bornes enterrées rue de Chauvry vont permettre de régler le problème résiduel de l'accès aux sentes pour les différentes collectes de déchets. La vingtaine de bornes enterrées prévue cette année concerne essentiellement des adresses qui engagent des bailleurs sociaux : 63-65 rue Jean Jaurès, boulevard des Naudières (niveau rue Jean-Philippe Rameau), 8 avenue des Diablots, 59/67 rue Jacques Prévert et 68 rue Jacques Prévert.



Enfouissement des réseaux aériens :

les vertus du « sans fil »

Parce qu'il présente un double avantage, l'enfouissement des réseaux aériens est aujourd'hui pour la ville une priorité : d'une part, il contribue à améliorer la sécurité, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques et d'autre part, il participe à l'esthétique urbaine grâce à la suppression des fils et poteaux disgracieux.

En finir avec les lignes électriques aériennes ! Progressivement, nombre de rues de Saint-Leu voient disparaître les câblages aériens. L'enfouissement des réseaux présente un double avantage. Le premier concerne la sécurité. L'enfouissement des lignes permet de se prémunir du risque d'avoir un conducteur (nu ou isolé) à terre lors de vents violents ou lors de contacts avec des branches d'arbres ou de la neige. Il permet également de libérer les trottoirs, souvent encombrés par des supports béton ou bois. L'enfouissement contribue par ailleurs à l'amélioration de l'acheminement de l'électricité, les nouvelles canalisations se conformant à un palier technologique : section des conducteurs plus importante (augmentant la capacité de transit), nouvelle zone d'action des réseaux, avec la possibilité de tronçonnement pour faciliter les interventions lors de la recherche de dysfonctionnements. Le deuxième avantage a trait à l'esthétique

avec la suppression des lignes qui défigurent notre paysage. L'enfouissement est une opération complexe car elle mobilise plusieurs maîtres d'ouvrage (commune, communauté d'agglomération, entreprise...). Cela suppose la coordination des différents intervenants pour la réalisation d'un ouvrage commun (tranchée commune). Cet enfouissement des réseaux aériens qui consiste à dissimuler les réseaux électriques et téléphoniques aériens par la mise en souterrain des lignes a été réalisé dans la ville à plusieurs reprises. Après une partie du chemin des Bretoux, c'est l'avenue du Parc (de la rue Montlignon à la rue de Saint-Prix) qui a pu bénéficier de ces travaux d'envergure. De mars à avril, les opérations préalables d'assainissement et d'enfouissement ont précédé les interventions de voirie avec la réfection des trottoirs, l'enrobé et l'éclairage public. Enfin début mai, ERDF interviendra pour la suppression définitive de lignes aériennes.

Coût total des travaux avenue du Parc : 390 000 € TTC

D'autres rues sont concernées par des opérations d'enfouissement des réseaux aériens : la partie restante de l'avenue du Parc (de la rue de Paris à la rue de Montlignon), sous condition de la réalisation de l'assainissement par Val Parisis. Par ailleurs, **plusieurs demandes de subventions ont été votées** lors du dernier conseil municipal le 21 avril dernier. Elles concernent (période 2017-2018), les rues de Boissy (entre la rue du général Leclerc et la rue Gambetta), rue du Rû, rue Gâteau, rue de Saint-Prix (entre la rue du Château et la rue du professeur Macaigne), la rue Émile Aimond et la rue du maréchal Gallieni. **Estimation totale : 2 275 000 € TTC...** et uniquement pour enfouir les réseaux aériens !



Espaces verts

Alors que les narcisses, jonquilles et tulipes impressionnent encore le boulevard Brémont de tout leur éclat, les 180 suspensions et 60 jardinières vont recouvrir bientôt de leur superbe. A noter que les anciennes suspensions sont progressivement remplacées par des nouvelles qui demandent moins d'arrosage. Cette année, la ville a opté pour deux systèmes de fleurissement afin de mesurer leur intérêt «durable». Le premier, consécutif à une mise en culture préalable, arrive directement fleuri (avant d'être rendu au fournisseur en fin de saison) tandis que l'autre système de fleurissement, résulte de poches fleuries, pouvant être intégrées aux jardinières et suspensions, tout en garantissant un fleurissement constant. À noter que cette année, les géraniums «rouge-rose» «lierre bois vert et bois blanc», le delphinium blanc, le plectranthus composent l'essentiel de ces punctuations fleuries dans la ville.

Vidéo protection

Deux nouvelles caméras installées au niveau du cimetière viennent compléter le système de vidéo-protection de la ville déjà pourvu de 16 caméras sur l'ensemble du territoire.

LEDEX Le 17 mars dernier, les 40 premières ampoules LEDEX (sur les 350 attendues dans un premier temps), ont été installées place de la mairie, rue Emile Bonnet et avenue des Diablots. Saint-Leu-la-Forêt est la première ville francilienne et la deuxième commune française à choisir cette ampoule innovante, qui lui permettra de faire 60 % d'économies sur sa consommation d'électricité.



C'EST À NOTER !

CSL Les Dourdains

La couverture du CSL « Les Dourdains » a fait peau neuve. Un chantier conséquent de l'ensemble de la toiture (couverture bac acier) avec le remplacement des voûtes zénithales. Soit une opération sur 800 m² de surface, aussi délicate que nécessaire.
Coût total TTC : 226 300 € TTC
 - Le chauffage de la salle polyvalente des Dourdains est entièrement rénové.
Coût total : 5000 € TTC

Gymnase Jean Moulin

La vitrerie endommagée de la façade du gymnase, côté salle d'escalade, va être remplacée.
Coût total : 14 000 € TTC

La Poste

L'étanchéité de la terrasse du bâtiment de la Poste a été entièrement rénovée.
Coût total : 29 000 € TTC

Dans les écoles

- Ecole Jacques Prévert : réfection des sols du restaurant scolaire et des escaliers qui mènent à l'accueil de loisirs.
Coût total : 22 000 TTC
 - Ecole élémentaire Marie Curie : ravalement de la façade du bâtiment C (côté cour).
Coût total : 11 832 € TTC

La Châtaigneraie

Le bâtiment ancien utilisé par l'accueil de loisirs poursuit sa mue. En plus des sols et des murs qui vont être entièrement rénovés, la cuisine fera l'objet d'un aménagement adapté et pratique pour un meilleur accueil des enfants.
Coût total : 34 000 € TTC



Gare SNCF

Les travaux de restauration et d'embellissement de la gare SNCF concernant la façade et la toiture du bâtiment sont en cours depuis fin avril pour une durée de quatre mois. Après les aménagements d'accessibilité, c'est le symbole même du train à Saint-Leu qui fait l'objet d'une restauration méticuleuse pour le plus grand bonheur des voyageurs. Dans la foulée, la commune souhaite mettre en mouvement la rénovation du parc de stationnement environnant.

La ville avec l'agglomération Val Parisis

> Rue Jacques Prévert, la phase n°2 se précise avec la poursuite des travaux d'assainissement et de voirie jusqu'à la rue des Fontenelles. L'aménagement d'un carrefour à sens giratoire est prévu à proximité de l'école, à l'intersection des rues Jacques Prévert et des Fontenelles. Ces travaux sont prévus au second semestre et la rue qui se prolonge jusqu'au boulevard André Brémont devrait être terminée fin 2017.

> La 3^e phase des travaux du chemin des Bretoux, programmée cette année, devrait s'achever fin 2016.

> La rue Louis Blanc, d'intérêt communal, doit faire l'objet d'un réaménagement du parc de stationnement situé à proximité de la gare avec la création d'une gare routière pour soulager la rue Gambetta, de l'arrêt de bus actuel. Les travaux seront terminés à la fin de l'année.



Fontaine du moissonneur

Prochainement, la fontaine de la place de la Forge sera remise en eau. Plusieurs mois déjà qu'un problème lié au système de pompage empêchait la bonne circulation de l'eau du haut de la rue du château à la maison pour tous, jusqu'à la statue du moissonneur.

Travaux à ciel ouvert

Après les ondées répétitives et contraignantes qui ont marqué le dernier trimestre, images de quelques chantiers qui n'ont que peu souffert des caprices de la météo.



Toutes fleurs dehors !

Après les jardinières et les suspensions qui ont retrouvé de leur superbe estivale, c'est au tour des jardins et parterres de faire l'objet des meilleurs soins prodigués par les jardiniers de la ville. Cette année, délicatesse des couleurs et accents champêtres sont le leitmotiv de ces ponctuations paysagères dument réalisées.

Comme un nouveau paysage



Non seulement l'enfouissement des réseaux aériens change la vie mais il donne de nouvelles perspectives aux rues de la ville. Les travaux de l'**avenue du Parc** se sont achevés en mai et la disparition des câblages, particulièrement inesthétiques, donne lieu à de nouveaux paysages qui rendent à la forêt sa souveraineté naturelle.
Coût total : 390 000 € TTC

Le chapeau de la gare

La gare dont la rénovation a débuté il y a un an poursuit son embellissement. Après les travaux d'accessibilité qui ont marqué les premiers mois de ce chantier d'envergure, la façade est embrasée par des échafaudages qui préfigurent des interventions des peintres, des charpentiers et des couvreurs. Le toit retrouvera ainsi sa couleur d'origine tout comme l'ensemble du bâtiment de 1923 qui portera, plus que jamais et fièrement, sa singularité normande.



Rue des Écoles

La partie du bâtiment de l'école Cadet Rousselle qui jouxte la rue des écoles (ainsi que la rue Emile Bonnet et la place Foch) fait peau neuve. Plusieurs décennies que des travaux importants de rénovation de l'ensemble n'avaient pas été programmés. Pierres apparentes et façades ont recouvert de leur éclat, jusqu'aux logements situés au dernier étage. Pas loin de la rue des Écoles, autre ravalement à signaler : celui de la maison qui abrite la direction des Affaires scolaires et périscolaires au 14 rue de l'Église.



C'EST À NOTER !

Cet été, ça bouge

Durant cette période de « grandes vacances » la ville poursuit la rénovation de tous les établissements scolaires :

➤ École « Le Village » : réfection des peintures de la classe n°4, du dortoir et des couloirs,

➤ École Marcel Pagnol : réfection des peintures de la classe n°3,

➤ École Cadet Rousselle : réfection des couloirs,

➤ École Foch : réfection de la toiture et changement des huisseries (fenêtres) de l'ancien bâtiment de l'école,

➤ École Marie Curie : Réfection des toilettes,

➤ École Jacques Prévert : Rénovation des peintures et des sols de l'accueil de loisirs mixte Jacques Prévert en juillet, par deux équipes "chantiers jeunes".

Et aussi :

➤ Remplacement des fenêtres endommagées de la salle d'escalade du gymnase Jean Moulin,

➤ Mise en place de la vidéo protection intérieure et extérieure au gymnase Jean Moulin, au dojo et à la piscine,

➤ Installation de nouveaux tatamis au dojo,

➤ Rénovation de la peinture dans la grande salle des Dourdains.



Rénovation de la Maison pour tous : une embellie pour chacun

Les travaux concernant ce haut-lieu de la vie associative saint-loupienne commencent en septembre pour une durée de 10 mois. Un chantier d'envergure dont les inconvénients momentanés seront largement compensés par les avantages à venir pour l'ensemble de ses usagers.

« **D'**abord, il fallait redonner à cet espace culturel une dimension à la mesure de sa vocation. C'est pour cela que nous avons souhaité créer un belvédère avec une salle polyvalente pour accueillir des expositions, des spectacles ou des séances du conseil municipal ». Pour Sébastien Meurant, « la Maison pour tous » est dans la mémoire collective des Saint-Loupiens. C'est un endroit multigénérationnel qui promeut l'idée d'une culture partagée et exigeante, et au regard de la densité associative sur la commune, il était urgent de lui redonner les moyens de vivre une autre vie, plus conforme aux exigences du public d'aujourd'hui. Plusieurs mois que le projet se précise avec des études auxquelles ont été largement associés les différents utilisateurs. Comme le soulignent en chœur Marie-Christine Pinon-Baptendier, adjointe au maire déléguée à la Culture et Francis Barrier, 1^{er} adjoint au maire délégué aux Services techniques et aux

Travaux : « les enjeux sont d'abord de moderniser un équipement public extrêmement fréquenté et dont l'utilité ne fait aucun doute ». C'est dans cet esprit que la rénovation de la Maison pour tous, aujourd'hui effective, est conçue. Optimiser l'espace, améliorer la distribution des salles et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, agrandir la surface utilisable par une surélévation qui maintient une hauteur du bâtiment quasiment similaire à la hauteur de l'édicule existant sont les priorités d'un programme de rénovation qui comporte les éléments de programme suivants :

- Au rez-de-chaussée : restructuration de la ludothèque et du modélisme qui consiste essentiellement dans la rationalisation des espaces et dans la création de sanitaires répondant aux besoins et aux normes PMR,
- Au 1^{er} étage : création d'un 2^e accès répondant aux normes PMR depuis la rue du Château (escalier + ascenseur), restructuration des espaces, des

circulations, des salles (au nombre de 5 et de surfaces variant de 22,65 m² à 89,94 m²) et des sanitaires ,

- Au 2^e étage : surélévation pour permettre une utilisation de ce niveau, création d'un 2^e accès répondant aux normes PMR depuis la rue du Château (escalier + ascenseur), création d'une salle (d'une capacité de 300 personnes) avec scène, loges, coulisses, vestiaires, sanitaires répondant aux besoins et aux normes PMR.

La partie centrale du toit sera surélevée pour diviser la longueur du bâtiment et apporter de la lumière naturelle.

**Coût total des travaux :
2 000 000 € TTC**

Subventions :

- 325 000 € du département du Val-d'Oise
- 130 000 € de la région Île-de-France
- 35 000 € de la réserve parlementaire du député de la circonscription

La fontaine de la Forge La réfection définitive de l'approvisionnement en eau douce de la fontaine de la Forge sera effective après le remplacement du dispositif électrique de pompage situé rue du Château. La réhabilitation du bassin du Charme au Loup est programmée dans la foulée. **Coût : 50 000 euros**



Toiture Foch

Après la toiture des Dourdains, rénovée l'hiver dernier, c'est au tour de la toiture de l'école Foch (et des logements attenants) de faire l'objet d'une réhabilitation d'envergure sur plus de 210 m². Débutés en août, les travaux se poursuivront jusqu'en novembre. Charpente, réfection des cheminées et rénovation de la couverture en zinc et tuiles sont au programme.

Coût : 250 000 euros



CSL Les Dourdains

Les murs jaunes défraîchis ont laissé place à des surfaces plus claires. Avec les larges baies vitrées, la lumière se diffuse de manière inédite pour le plus grand plaisir des usagers. **Coût : 28 500 euros**

Bornes enterrées

De nouvelles bornes enterrées vont être installées par I3F : 4 bornes au 59/67 rue Jacques Prévert, 3 bornes au 68 rue Jacques Prévert et 3 bornes aux « Terres blanches », rue Jean Jaurès.

La gare

Les travaux se poursuivent : la salle des pas perdus a retrouvé de son lustre d'antan avec de superbes mosaïques murales d'époque.

Les travaux de toiture se précisent et tout devrait être terminé en octobre. La gare routière, rue Louis Blanc, devrait voir les premiers travaux se concrétiser fin septembre sous l'égide de Val Parisis.



Chemin d'Apollon

Des travaux de voirie seront réalisés chemin d'Apollon, entre la rue du Prince de Condé et la rue du professeur Macaigne. Sont prévues aussi, la création d'un

trottoir entre la rue du Prince de Condé et la rue Bellevue et la réalisation d'un trottoir pour les personnes à mobilité réduite parallèle à la Maison d'accueil spécialisée (MAS). **Coût : 200 000 euros**



Éclairage public

Sur les 350 ampoules Ledex installées dans la ville dans un premier temps, la centaine restante sera mise en service dans quelques jours notamment rue du général de Gaulle et place Foch. Trois ampoules intelligentes (avec un microprocesseur permettant le e-commerce) sont également prévues à titre expérimental. L'une devrait se situer à proximité du carrefour Market.

Trottoir de l'église

Le large trottoir qui borne la sortie de l'église va être transformé en parvis pour dégager l'espace nécessaire à la sortie des offices, des cérémonies et pour un stationnement dédié aux convois funéraires. **Coût estimatif : 55 000 euros**



C'EST À NOTER !

Dans Mon École

Cadet Rousselle a trois côtés !



L'école maternelle Cadet Rousselle dont le bâtiment qui donne sur 3 rues (rue des Écoles, place Foch et rue Émile Bonnet) a fait entièrement peau neuve.

Une rénovation qui éclaire la physionomie du quartier et redonne à l'établissement une belle allure.

Coût : 58 000 euros

Cadet Rousselle est bon enfant ! En plus des nouvelles peintures en façade, il faut souligner la réfection des couloirs et des portes avec un code couleur pour chacune des classes.

Coût : 9 500 euros



Vive la récré !

La cour de l'école élémentaire Jacques Prévert a été requalifiée. Des travaux de rénovation importants ont été entrepris avec la réfection de l'enrobé et des cheminements piétonniers empruntés par les élèves.

Coût : 52 000 euros



Révision du PLU : place aux Saint-Loupiens !

Du 2 novembre au 3 décembre, les Saint-Loupiens sont invités à prendre connaissance du projet de révision du Plu dans le cadre de l'enquête publique et à émettre leurs éventuelles observations.

Le 14 avril 2015, le conseil municipal prescrivait la révision globale du plan local d'urbanisme et après un temps réservé à l'élaboration du document, le projet de plan local d'urbanisme était arrêté par le conseil municipal le 28 juin dernier. Dans ce dispositif légal, la phase suivante est l'enquête publique qui permet aujourd'hui au public de consulter le projet de PLU. Il peut ainsi émettre des observations qui sont susceptibles d'apporter des modifications au projet initial.

Du 2 novembre 2016 au 3 décembre 2016 inclus les Saint-Loupiens pourront participer à l'enquête publique de la révision du PLU. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête, seront disponibles et consultables à la direction de l'urbanisme et de l'aménagement de la mairie de Saint-Leu-la-Forêt au 52 rue du Général Leclerc, **le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi de**

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi de 8 h 30 à 12 h et, à l'accueil de la mairie, le samedi de 9 h à 12 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Le public pourra également adresser, par courrier, ses observations écrites au commissaire enquêteur, nommé par le Tribunal administratif du Val-d'Oise, à la mairie : au 52, rue du Général Leclerc à Saint-Leu-la-Forêt (95320).

En parallèle, un espace sera ouvert, via un lien, sur le site Internet de la ville, permettant au public d'émettre ses observations. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu salle des Mariages :

**le 2 novembre de 14 h à 17 h,
le 10 novembre de 14 h à 17 h,
le 18 novembre de 14 h à 17 h,
le 26 novembre de 9 h à 12 h,
et le 3 décembre de 9 h à 12 h.**

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le com-

missaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de Saint-Leu-la-Forêt le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la direction de l'urbanisme et de l'aménagement.

En fonction des conclusions du commissaire enquêteur ainsi que des observations effectuées par les « personnes publiques consultées » qui se sont prononcées (Etat, Région, Département, communes riveraines...), le projet de PLU sera susceptible de connaître des modifications. Une fois le document définitif réalisé, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.

**Pour plus d'infos : 01 30 40 22 58
www.saint-leu-la-foret.fr**



Belle comme la gare

Après dix-huit mois de travaux d'envergure, le chantier de la gare a pris fin au mois d'octobre. La façade a pleinement recouvert ses accents originaux de chalet normand, tels que les Saint-Loupiens les avaient découverts en 1925. Belle comme une jeune demoiselle, la gare bénéficie aussi aujourd'hui de l'accessibilité profitable aux personnes à mobilité réduite, ainsi que de nouveaux services qui l'inscrivent définitivement dans la liste des gares modernes du XXI^e siècle. Les alentours de la gare feront l'objet de travaux à venir : la gare routière (côté rue Louis Blanc), un aménagement de la place Cyril Lecomte en 2017 ainsi que la rénovation des parkings de la gare à négocier avec RFF (Réseau Ferré de France).

Au cimetière

Les travaux du cimetière se sont achevés en octobre après la recomposition de l'allée centrale, la rénovation du dispositif d'approvisionnement de l'eau et la création d'un espace pour un nouveau columbarium. **Coût : 77 000 €**

La Maison pour tous, acte 1



Avant la mise en œuvre du chantier de réhabilitation de la Maison pour tous, le parking attenant au bâtiment dédié aux associations a été agrandi et rénové.



« Toit toit mon toit »

Après les Dourdains, c'est au tour de l'école Foch de disposer d'une nouvelle toiture d'une surface de 210 m².

Coût : 250 000 €.

Avec le concours de conditions climatiques particulièrement favorables, les travaux prévus pour trois mois se sont parfaitement déroulés.

Des travaux de couverture ont été également programmés en septembre au Dojo (**coût : 30 000 €**) pour une reprise du faîtage et le remplacement des plaques polycarbonates dégradées.

À noter également, la reprise d'étanchéité et le terrassement béton pour la toiture de la poste (**coût 29 000 €**).

Sur la route

Du 7 novembre au 2 décembre, le chemin d'Apollon fera l'objet d'une rénovation de voirie qui comprendra également la création d'un trottoir PMR (Personne à mobilité Réduite).

Coût : 200 000 €

Du 1^{er} octobre au 6 décembre, la rue de la Marée sera requalifiée avec des travaux d'assainissement, de voirie et d'enfouissement des réseaux aériens.

Coût : 260 000 €

Du 19 octobre au 2 novembre, sont programmés les travaux d'aménagement des trottoirs de la rue du général Leclerc qui vont du parvis de l'église au square Leclerc. **Coût : 40 000 €**

Avec Val Parisis

Du 17 octobre au 9 décembre, se déroulera le 3^e volet des travaux d'aménagement de voirie de la rue Jacques Prévert (entre la rue Joseph Leblond et la rue des Fontenelles). 3^e phase également pour le chemin des Bretoux dont les travaux de voirie débiteront fin novembre.



C'EST À NOTER !

Emmaüs Habitat rénove son parc de logements



Emmaüs Habitat gère sur la commune de Saint-Leu-la-Forêt 8 résidences totalisant 150 logements sociaux. Certaines résidences sont particulièrement anciennes et nécessitent diverses interventions de mise en conformité et de rénovation de l'habitat.

Ainsi, sont concernées celles qui se situent aux :

- 69-71 rue Pasteur
- 31-35 rue des Écoles
- 10 rue de l'Église
- 1-3 rue de Saint-Prix

Les travaux concerneront notamment des remplacements ou des révisions de menuiseries, de toiture, de garde-corps, de boîtes aux lettres. En outre, des ravalements et mise en place de grilles fermant les accès seront réalisés dans le cadre de cette opération de rénovation et d'embellissement de l'habitat.

La somme totale de ces travaux s'élève à 2 886 858 € TTC.

Feu vert !

Durables, plus voyants, les feux de signalisation tricolore passent définitivement au LED. Les 6 carrefours de la commune non pourvus le seront dans les semaines qui viennent. **Coût : 65 000 €**